

COMMUNE DE VICH – RAPPORT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES REGIONALES relatif au préavis municipal N° 02 / 2019-2020 concernant la demande de crédit de CHF 9'000 pour le soutien financier à la réalisation de la Maison des Vins de la Côte sur la commune de Mont-sur Rolle.

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des affaires régionales a rencontré, le 17 septembre, une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses informations.

La viticulture est un facteur important pour l'économie du canton et la Maison des Vins de la Côte pourrait être un grand atout pour la promotion des vins et des produits de la région.

Cependant, ce projet, soutenu par les offices du tourisme de Morges et de Nyon et l'Ecole des vins de Changins n'est soutenu que par 80(32%) des 250 (selon l'argumentaire de la Maison des Vins, page 8) vigneron encaveurs de la Côte

La Maison des Vins de la Côte ne représenterait qu'une minorité des vigneron, dont les plus importants, au détriment de nombreux petits vigneron.

D'autre part on apprend, par le rapport de la commission du conseil régional, qu'en cas de vente du bâtiment par l'association pour des raisons économiques le soutien financier serait à fond perdu.

Vu l'incertitude qui entoure ce projet concernant le financement, les statuts et la mise à l'enquête, la commission désire reporter sa décision. Elle serait prête toutefois à reconsidérer sa position si la mise à l'enquête est approuvée.

Par conséquent, la commission des affaires régionales recommande au Conseil Général de refuser le préavis N° 02/ 2019-2020 concernant la demande de crédit de CHF 9'000 pour le soutien financier à la réalisation de la Maison des Vins de la Côte sur la commune de Mont-sur-Rolle.

Pour la commission :

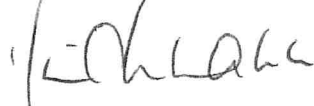
Joelle Brand




Valerie Muller



Marcel Biedermann



Michel Guex



Bernard Hornung



Vich, le 27 septembre 2019